

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE FLANDRE INTERIEURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE FLANDRE INTERIEURE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 4 JUILLET 2023

DELIBERATION 2023\_084

**Objet : Attribution d'une subvention au Groupe Ornithologique et Naturaliste (agrément Hauts-de-France)**

**Séance du quatre juillet deux mille vingt trois à dix-huit heures trente.**

**Présents (60) :**

Francis AMPEN - Antony GAUTIER - Arnaud DEVILLEZ - Marjorie VANDENBERGHE - Nathalie BAUCHART - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Bernadette POPELIER - Marc DEHEELE - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Francis BEVE (Suppléant) - Nathalie SAELENS (Suppléante) - Philippe MASQUELIER - Antoine VERMEULEN - Valentin BELLEVAL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Audrey SCHERRIER - Gaël DUHAMEL - Philippe GRIMBER - Élise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Didier TIBERGHIEU - Catherine DEPELCHIN - Pascal DECOOPMAN - Samuel BEVER - Bernadette DELANGUE-CARDON (Suppléante) - Jean-Michel PLAETEVOET - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Roger LEMAIRE - Marie SANDRA - Franck MEURILLON - Albert PIETERSOONE (Suppléant) - Joël VERMEULEN - Stéphane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - Bertrand CREPIN - César STORET - Dominique VAESKEN - Stéphanie FENET - Eddie DEFEVERE - Carole DELAIRE - Céline INGELAERE - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothée DEBRUYNE - Elizabeth GRESSIER - Eric SMAL - Laurence BARROIS - Anne VANPEENE - Emidia KOCH - Christian BELYNCK

**Procurations (20)**

Brigitte GALLI à Philippe GRIMBER - Gaëlle LEFEVRE à Marjorie VANDENBERGHE - Gilles DEVIENNE à Arnaud DEVILLEZ - Sophie SPATOLA à Emidia KOCH - Christophe LEGROIS à Didier TIBERGHIEU - Pierre GRANDGENEVRE à Antony GAUTIER - Marc DENEUCHE à Nathalie BAUCHART - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL à Audrey SCHERRIER - Philippe DUHAMEL à Gaël DUHAMEL - Céline SAUZEAU à Bernard DENTENER - Sophie ANDRE à Florence BRISBART - Jean-Luc CAPPART à Samuel BEVER - Yves DELFOLIE à Jérôme DARQUES - Pascal CODRON à Roger LEMAIRE - Rebecca ELSSENS à Marie SANDRA - Jean-Luc DEBERT à Jean-Luc SCHRICKE - Jean-Pierre BATAILLE à Céline INGELAERE - Mark MAZIERES à Dorothée DEBRUYNE - Pierre-Louis RUYANT à Valentin BELLEVAL - Cindy SCHRAEN à Serge OLIVIER

**Effectif du Conseil de Communauté : 88**

**Nombre de votants : 80**

**Secrétaire de séance : Bernard DENTENER**

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, conformément aux dispositions de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président  
  
Valentin BELLEVAL



DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE FLANDRE INTERIEURE

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 4 JUILLET 2023

DELIBERATION 2023\_084

**Objet : Attribution d'une subvention au Groupe Ornithologique et Naturaliste (agrément Hauts-de-France)**

Le Groupe Ornithologique et Naturaliste, agrément Hauts-de-France (GON) est une association loi 1901, qui dispose d'une expertise dans le domaine la préservation de la biodiversité. Il œuvre pour la protection et la connaissance de la faune régionale.

Les liens avec le GON ont été établis avec le service environnement depuis 2016 dans le cadre d'un projet européen « Tous écocitoyens », puis avec la création du Carnet de la Biodiversité de Flandre Intérieure, dont l'association fait toujours vivre les bases de données sur le Système d'Information Régional sur la Faune (SIRF). Depuis, de nouvelles actions se développent : pose de nichoirs, comptages d'hirondelles, lutte contre le frelon asiatique, animation de conférences, élaboration d'une trame verte et bleue, conseils de gestion...

Le Groupe Ornithologique et Naturaliste, agrément Hauts-de-France, sollicite la Communauté de Communes de Flandre Intérieure pour un soutien financier de l'ordre de 5 000 € pour l'année 2023. La subvention sollicitée permettra la poursuite des activités citées précédemment et d'autres à venir.

Le soutien auprès de cette structure s'inscrit pleinement dans les axes du projet de territoire autour des questions environnementales de préservation de la biodiversité et des habitats naturels.

Considérant que la préservation de l'environnement est un enjeu majeur pour le territoire ;

Considérant que le Groupe Ornithologique et Naturaliste, agrément Hauts-de-France est un acteur incontournable de la biodiversité, un outil majeur pour la connaissance et la protection de la faune sauvage du territoire ;

**Il vous est proposé :**

- d'attribuer une subvention au Groupe Ornithologique et Naturaliste, agrément Hauts-de-France, pour l'année 2023 d'un montant de 5 000 €,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention ainsi que les documents afférents au dossier.

**Vote :**

**Pour : 80**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Secrétaire de séance

Bernard DENTENER



Séance du Conseil de Communauté,  
A Hazebrouck, le 4 juillet 2023,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Valentin BELLEVAT

